

Grille-matières

2023-2024

Présentation :

- CPE du 22 décembre 2022
- Responsables de département le 9 janvier 2023
- Consultation des départements 18 janvier 2023
- Assemblée générale du 27 janvier 2023
- Projet final CPE du 2 février 2023

Approbation :

- Conseil d'établissement du 7 février 2023

Encadrements légaux

Loi sur l'instruction publique

Art. 86 Le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école en s'assurant :

- de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires dans les programmes d'études établis par le Ministre;
- du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique

Art. 89 Les propositions sont élaborées avec la participation des enseignants.

Normes et modalités

Cycles d'enseignement

Art.15 du régime pédagogique : L'enseignement secondaire s'organise sur 2 cycles: le premier s'étend sur 2 années scolaires; le deuxième s'étend sur 3 années scolaires.

Premier cycle du secondaire

Le premier cycle comprend les deux premières années du secondaire.

L'élève qui chemine dans ce cycle dispose de 2 années pour développer les compétences visées.

Dans le domaine des arts, la discipline choisie sera celle qui se retrouvera à l'horaire de l'élève pour les deux années de son premier cycle.

Deuxième cycle du secondaire

3^e secondaire

Pour être promu au 2^e cycle, l'élève doit avoir accumulé 26 unités du premier cycle sur 36 et avoir obtenu la note de 60% en français, mathématique et anglais à la fin du cycle. Dans certains cas et après analyse du dossier, un élève peut être promu en 3^e secondaire ayant un cours de mathématique, de français ou d'anglais en 2^e secondaire.

Art. 28 du régime pédagogique : L'évaluation est le processus qui consiste à porter un jugement sur les apprentissages, soit des connaissances et des compétences disciplinaires, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et, le cas échéant, administratives.

La décision du passage d'un élève d'un cycle à l'autre s'appuie sur son dernier bulletin de la dernière année scolaire et sur les règles de passage établies par l'école ou par le centre de services scolaire, selon leurs responsabilités respectives.

Au second cycle de l'enseignement secondaire, le passage de l'élève d'une année à l'autre s'effectue par matière s'il s'agit d'un élève du parcours de formation générale ou du parcours de formation générale appliquée.

Organisation scolaire

Durant tout le parcours au secondaire:

Pour toutes les options et les concentrations, l'école ne peut pas garantir les premiers choix de tous les élèves.

Un minimum de 28 élèves sera nécessaire pour l'ouverture d'un groupe, sauf pour des options préalables à une acceptation au collégial.

Premier cycle – Première secondaire

Disciplines obligatoires	Unités	Programme Exploratoire (régulier)	Programme d'éducation intermédiaire	Programme Santé globale	Concentration Arts de la scène	Concentration Multisports	Concentration English X-TRA	Concentration particulière Anglais (EESL)	Concentration Science-Robotique
Anglais	4	4	6	3	3	4	7	10	4
Arts (arts plastiques, musique et technologies ou art dramatique) ^{1 2}	4	4	3	3	-	3	3	3	4
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2		2	2	2	2
Éducation physique et à la santé et expression corporelle					2				
Culture et citoyenneté québécoise (ECR)	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Espagnol	3	-	3	-	-	-	-	-	-
Français	8	8	6	6	6	6	6	6	7
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	6	6	5	5	5	5	6	5	6
Mathématique	6	6	5	5	6	6	6	5	5
Science et technologie ³	4	4	4	3	3	4	4	3	3
Science et technologie –santé globale (prog local) ⁴				1					
Cours de programme									
Arts de la scène- décors et accessoires (prog local)					2				
Arts de la scène -chant					1				
Art dramatique concentration					3				
Danse					3				
Technique de scène/infographie									
Multisport						4			
Santé globale				6					
Robotique ⁵									3
Total	36	36	36	36	36	36	36	36	36

¹ Le même choix (arts plastiques, musique et technologie ou art dramatique) doit être fait pour tout le premier cycle.

² Arts dramatiques pour tous, en continuité pour tout le premier cycle.

³ Au PEI, 1 période est intégrée en science afin d'assurer la mise en place du DESIGN.

⁴ En santé globale, une période d'éducation physique est enseignée en co-enseignement avec l'enseignant de science.

⁵ En robotique, une période de français et une période de mathématique sont enseignées en co-enseignement avec l'enseignant responsable du groupe

Premier cycle – Deuxième secondaire

Disciplines obligatoires	Unités	Programme Exploratoire (régulier)	Programme d'éducation intermédiaire	Programme Santé globale	Concentration Arts de la scène	Concentration Multisports	Concentration English X-TRA	Concentration particulière Anglais (EESL)	Concentration Science-Robotique
Anglais	4	4	6	3	3	4	7	9	3
Arts (arts plastiques, musique et technologie ou art dramatique)	4	4	2	2	3	2	3	3	4
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2		2	2	2	2
Éducation physique et à la santé et expression corporelle					2				
Culture et citoyenneté québécoise (ECR)	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Espagnol	3	-	3	-	-	-	-	-	-
Français	8	8	6	6	6	6	6	6	7
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	6	6	5	5	5	6	6	6	6
Mathématique	6	6	6	6	6	6	6	5	6
Science et technologie	4	4	4	3	3	4	4	3	3
Science et technologie- santé globale (prog local) ⁶				1					
Cours de programme									
Arts de la scène- danse techniques de scène					4				
Spectacle (comédie musicale)					2				
Multisports						4			
Santé globale				6					
Robotique ⁷									3
Total	36	36	36	36	36	36	36	36	36

⁶ En santé globale, une période d'éducation physique est enseignée en co-enseignement avec l'enseignant de science.

⁷ En robotique, une période de français et une période d'anglais sont enseignées en co-enseignement avec l'enseignant responsable du groupe.

Deuxième cycle – Troisième secondaire

Disciplines obligatoires	Unités	Formation générale	Programme d'éducation intermédiaire	Programme Santé globale	Programme Arts de la scène	Concentration Robotique	Concentration English X-TRA	Concentration particulière Anglais (EESL)	Préalables
Anglais ⁸⁹	4	4	6	3	4	4	8	8	
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2		2	2	2	
Éducation physique et à la santé et expression corporelle		2			2				
Français	8	8	6	7		8	8	8	
Français -arts de la scène	8	8			7 1				
Histoire et éducation à la citoyenneté ¹⁰	4	4	4	4	4	4	4	4	
Mathématique	6	6	6	6	6	6	6	6	
Espagnol	-	-	4	-	-	-	-	-	ESI (PEI)
Projet personnel d'orientation	4	-	-	-	-	-	-	-	
Science et technologie	6	6	6	5	6	6	6	6	
Science et technologie- santé globale(prog local) ¹¹				1					
Options obligatoires d'arts									
Arts plastiques ¹²	2								
Musique et technologie	2	2	2	2	-	2	2	2	
Art dramatique									
Spectacle (comédie musicale)	2		-	-	2				
Art dramatique (concentration)	4	-			3	-	-	-	
Danse ou techniques de scène	1				1				
Matières optionnelles									
Arts plastiques	4	4	-	-	-	-	-	-	
Santé globale	6	-	-	6	-	-	-	-	
Multisport	4	4	-	-	-	-	-	-	
Robotique	4	-	-	-	-	4	-	-	
Exploration de la FP (prog local)	4	4							
Total	36	36	36	36	36	36	36	36	

⁸ English X-TRA (ANG-308)

⁹ Enriched english as a second language (ELS-308)

¹⁰ En arts de la scène, une période est enseignée en co-enseignement avec l'enseignant de français

¹¹ En santé globale, une période d'éducation physique est enseignée en co-enseignement avec l'enseignant de science.

¹² Au PEI les élèves auront Arts plastiques

Deuxième cycle – Quatrième secondaire

Disciplines obligatoires	Unités	Formation générale appliquée	Formation générale	Programme d'éducation intermédiaire	Programme Santé Globale	Programme Arts de la scène	Concentration English X-TRA	Concentration particulière Anglais (EESL)
Anglais ¹³¹⁴	4	4	4	5	3	3	4	5
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	2		2	2
Éducation physique et à la santé et expression corporelle						2		
Français*	6	6	6	6	6		6	6
Français arts de la scène ¹⁵	6	6				5 1		
Histoire et éducation à la citoyenneté	4	4	4	4	4	4	4	4
Culture et citoyenneté québécoise	4	4	4	4			4	4
Culture et citoyenneté québécoise et santé globale ¹⁶	4	4			2 1			
Mathématique* ¹⁷	CST 4							
	ST 6	6	6	6	6	6	6	6
	SN 6							
Options obligatoires de science								
Applications technologiques et scientifiques	6	6	-	-	6	6	6	6
Science et technologie ¹⁸	4	-	4	4			4	4
Options obligatoires d'arts								
Arts plastiques, musique et technologie ou art dramatique ¹⁹	2	2	2	2	2	2	2	2
Spectacle (comédie musicale)	2	-	-	-	-	4	-	-
Matières optionnelles								
Arts plastiques	2	2	-	-	-	-	4	4
Exploration de la formation professionnelle	2	2	-	-	-	-	4	4
Sensibilisation à l'entrepreneuriat	2	2	-	-	-	-	4	4
Science et environnement ²⁰		2						
Science et technologie de l'environnement	4	-	4	4	-	-	4	4
Multisport	2	2	-	-	-	-	4	4
Santé globale	4	-	-	-	4	-	-	-
Total	36	36	36	36	36	36	36	36

¹³ Anglais X-TRA (ANG-464)

¹⁴ Enriched english as a second language (ESL-406)

¹⁵ En arts de la scène, une période est enseignée en co-enseignement avec l'enseignant de français

¹⁶ En Santé globale, une période se fait en co-enseignement avec l'enseignant de culture et citoyenneté québécoise

¹⁷ Les élèves du PEI peuvent choisir les séquences sciences naturelles ou culture, société et technique uniquement.

¹⁸ Science et technologie (SCT-404) combiné avec le cours Science et technologie de l'environnement (SCE-404) - Science à 8 périodes

¹⁹ Au PEI les élèves devront choisir entre arts plastiques et art dramatique

²⁰ ATS-306 ou SCT-306 réussi. Cours obligatoire pour les élèves qui désirent prendre les cours de sciences optionnels en 5e secondaire (chimie et physique)

Deuxième cycle – Cinquième secondaire

Disciplines obligatoires	Unités	Formation générale appliquée	Formation générale	PEI ²¹	Programme Arts de la scène	Concentration English X-TRA	Concentration particulière Anglais (EESL)	Préalables
Anglais	4	4	4	6	4	6 ²²	6 ²³	
Éducation physique et à la santé	2	2	2	2	2	2	2	
Français	6	6	6	6	6	6	6	
Monde contemporain	2	2	2	2	2	2	2	
Éducation financière	2	2	2	2	2	2	2	
Éducation aux choix de carrières	2	2	2	-	-	-	-	
	2	2	2	2	2	2	2	
Culture et citoyenneté québécoise (ECR)								
Mathématique* ²⁴	4	6	6	6	6	6	6	
	6							
	6							
Options obligatoires d'arts								
Arts plastiques	2			2	-	2	2	
Musique et technologie	2	2	2	2	-	2	2	
Art dramatique ²⁵	2							
Art dramatique, musique et technologie ou Arts plastiques ²⁶	4	-	-		4	-	-	
	4							
Spectacle (comédie musicale)-programme local	2	-	-		4	-	-	
Arts de la scène- Danse –programme local					2			
Matières optionnelles²⁷								
Arts plastiques	2	2						
	4	-						
Art dramatique	4							
Chimie	4	-						SCT-404 et SCE-404 ou ATS-406 et 402 réussi
Physique	4	-						SCT et SCE-404 ou ATS-406 et 402 réussi
Biologie	4	-						
Gestion financière personnelle	4	-						
Histoire du 20 ^e siècle	4	-						
Multisports	2	2						
	4							
Total	36	36	36	36	36	36	36	

²² Anglais X-TRA (ANG-564)

²³ Enriched english as a second language (ESL-506)

²⁴ Les élèves de PEI peuvent choisir entre la séquence culture, société et technique ou sciences de la nature

²⁵ Au PEI, les élèves devront choisir entre arts plastiques et art dramatique uniquement

²⁶ En Arts de la scène, l'élève fait le choix de 1 discipline parmi celles proposées.

²⁷ Au PEI les blocs d'options disponibles sont : chimie et physique OU biologie et Histoire du XXe siècle

Deuxième cycle – Pré-DEP

Disciplines	Temps indiqué(heures)	Équivalence (pér.)
Français sec. 3 - 4	250	10
Mathématique sec. 3- 4	200	8
Anglais sec. 3- 4	100	4
Éducation physique	50	2
Exploration de la FP	100	4
Sensibilisation à l'entrepreneuriat	100	4
Programme local - exploration professionnelle	100	4

- 15 ans au 30 septembre et 2 matières de base de réussies en 2^e secondaire dont les mathématiques , la matière en échec doit être à 50% et plus.
- Le programme prévoit des journées en formation professionnelle et des journées de stages.

Deuxième cycle – *Concentration DEP-DES*²⁸

Disciplines	Temps indiqué (heures)	Équivalence (pér.)
Français sec. 3-4-5	150	6
Mathématique sec. 3-4-5	150	6
Anglais sec. 3-4-5	100	4
Formation professionnelle	500	20

- 2 jours de formation générale et 3 jours en formation professionnelle par semaine. Les programmes disponibles sont proposés annuellement.

²⁸ La liste des programmes offerts en 2022-2023 se retrouve l'annexe 1

Cheminement particulier continu

Matière		Régime pédagogique (unités)	CPC (périodes)
Français	FRA 100	8	7
Mathématique	MAT 100	6	8
Anglais	ANG 100	4	4
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	GHC 100	6	4
Science et technologie	SCT 100	4	3
Éthique et culture religieuse (CCQ)	ECR 100	2	2
Éducation physique et à la santé	EDS 100	2	3
Arts plastiques	ARP 100	4	3
Option obligatoire/ Choix de carrière programme local(approche orientante)		2	2
Total		36	36

ILSS

Matière		Périodes
Français	FRA 1	20
Mathématisation	MAT 1	6
Projet personnel de francisation	PRO 1	4
Éducation physique et à la santé	EDS 1	3
Arts plastiques	ARP 1	3
Total		36

Classe PERSPECTIVE

Matière		COM/TSA (périodes)
Français	FRA XXX	7
Mathématique	MAT XXX	7
Anglais	ANG XXX	4
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	GHC XXX	4
Science et technologie	SCT XXX	4
CCQ (Éthique et culture religieuse) et autonomie fonctionnelle	ECR XXX	2
Éducation physique et à la santé	EDS XXX	3
Arts plastiques	ARP XXX	3
Robotique (programme local)		2
Total		36

- L'élève chemine au primaire et au secondaire selon la progression de ses apprentissages.

Annexe 1

Programmes DEP-DES offerts à PCH pour 2023-2024²⁹

En collaboration avec le CFP Samuel-De-Champlain :

Comptabilité

Secrétariat

Entretien général d'immeubles

Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé

En collaboration avec Fierbourg :

Soutien informatique

Réalisation d'aménagements paysagers

En collaboration avec le CFTC :

Transport par camion

²⁹ Programmes offerts selon les informations connues en date du 17 janvier 2022. Offre révisée annuellement